



DPES 2

n° 2020/2021

Mél : dpes.secretariat@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

14 février 2021	Notification DGH (Division des structures et des moyens)
15 au 28 février 2021	Préparation TRM par les directeurs
06 mars 2021	Date limite de déclaration d'intention de cessation de fonctions (Imprimé C) Date de limite de déclaration d'intention de mutation (Imprimé B) Date limite d'envoi au rectorat par les chefs d'établissement de la liste des maîtres dont le service est réduit ou supprimé (Imprimé A)
08 au 19 mars 2021	Mise à jour des postes vacants par la DPES2
23 mars au 05 avril 2021	Affichage des services vacants (consultation par les chefs d'établissement) Saisie par les directeurs des services susceptibles d'être vacants
08 avril au 21 avril 2021	Publication par le rectorat de la liste des services vacants et susceptibles d'être vacants Consultation par les candidats Saisie des vœux par les candidats
De la date de la saisie jusqu'au 30 avril 2021	Envoi au rectorat par les candidats externes toutes pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)
04 au 13 mai 2021	Saisie des avis par les chefs d'établissement
08 juin 2021	CCMA



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division
des Personnels de
l'Enseignement Secondaire**

11 juin 2021

Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité aux chefs d'établissement

25 juin 2021

Date limite de retour des accords des directeurs